

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

MR PAUVELE LOIS

8 rue de Sommepy

51600 Saint-Hilaire-le-Grand

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
30/06/2026	F01260600517	412700	F01260600517	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	270541 - Pauvelle					
NJBAP5C350	C25/30 XF1 SF1 Dm10 CEM2 350	8	M3	167.00	1,336.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	8	UN	1.50	12.00	20 %
506	TAXE CARBONE	8	UN	1.50	12.00	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	8	UN	4.00	32.00	20 %
552	ECO-PARTICIPATION	8	UN	1.68	13.44	20 %
	VB KOLB					
	Règlement le 08/06/2026 du montant : 1686.53 € par : VB AVANT LIVRAISON					

Mode de règlement : VB AVANT LIVRAISON

Echéance : 30/06/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT :	1,405.44 €
Total TVA :	281.09 €
Total TTC :	1,686.53 €
RESTE A PAYER :	0.00 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260600517	F01260600517	30/06/2026	412700	CLIENTS AU COMPTANT NON A

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 270541 Pauvelle						
12/06/2026	008809162	412700	NJBAP5C350	C25/30 XF1 SF1 Dm10 CEM2 350	8	M3
12/06/2026	008809162	412700	552	ECO-PARTICIPATION	8	UN